

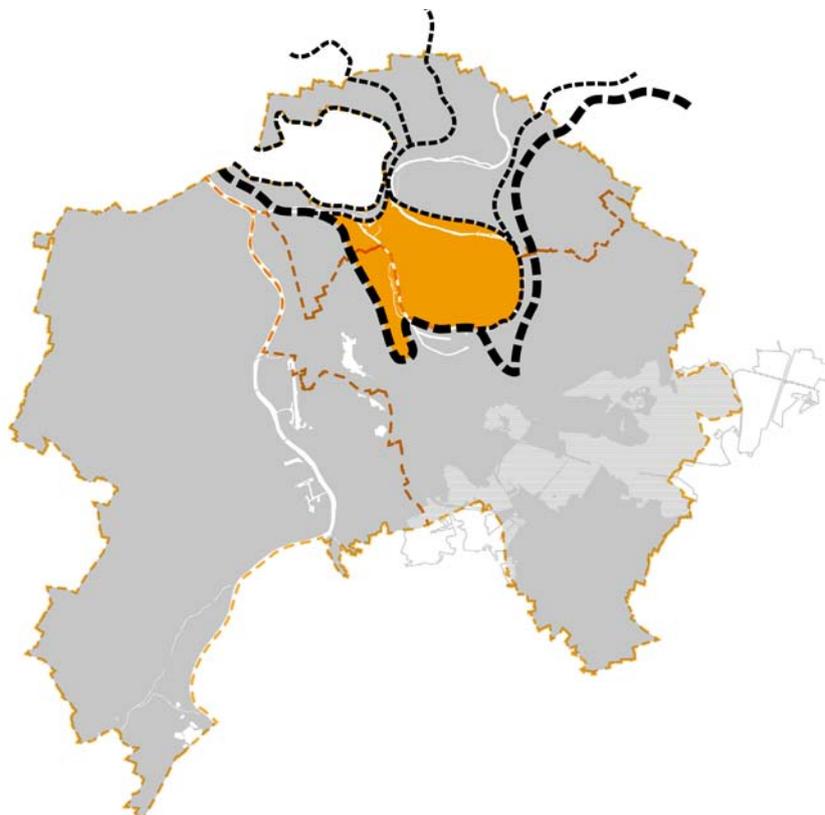
Ablon-sur-Seine
 Alfortville
 Arcueil
 Athis-Mons
 Boissy-Saint-Léger
Bonneuil-sur-Marne
 Bry-sur-Marne
 Cachan
Champigny-sur-Marne
 Charenton-le-Pont
 Chennevières-sur-Marne
 Chevilly-Larue
 Choisy-le-Roi
Créteil
 Fontenay-sous-Bois
 Fresnes
 Gentilly
 L'Haÿ-les-Roses
 Ivry-sur-Seine
Joinville-le-Pont
 Juvisy-sur-Orge
 Le Kremlin-Bicêtre
 Limeil-Brévannes
Maisons-Alfort
 Mandres-les-Roses
 Marolles-en-Brie
 Morangis
 Nogent-sur-Marne
 Noisieu
 Orly
 Ormesson-sur-Marne
 Paray-Vieille-Poste
 Périgny-sur-Yerres
 Le Perreux-sur-Marne
 Le Plessis-Trévisé
 La Queue-en-Brie
 Rungis
 Saint-Mandé
Saint-Maur-des-Fossés
Saint-Maurice
 Santeny
 Sucy-en-Brie
 Savigny-sur-Orge
 Thiais
 Valenton
 Villecresnes
 Villejuif
 Viry-Chatillon
 Villeneuve-le-Roi
 Villeneuve-Saint-Georges
 Villiers-sur-Marne
 Vincennes
 Vitry-sur-Seine

Unité 4.4

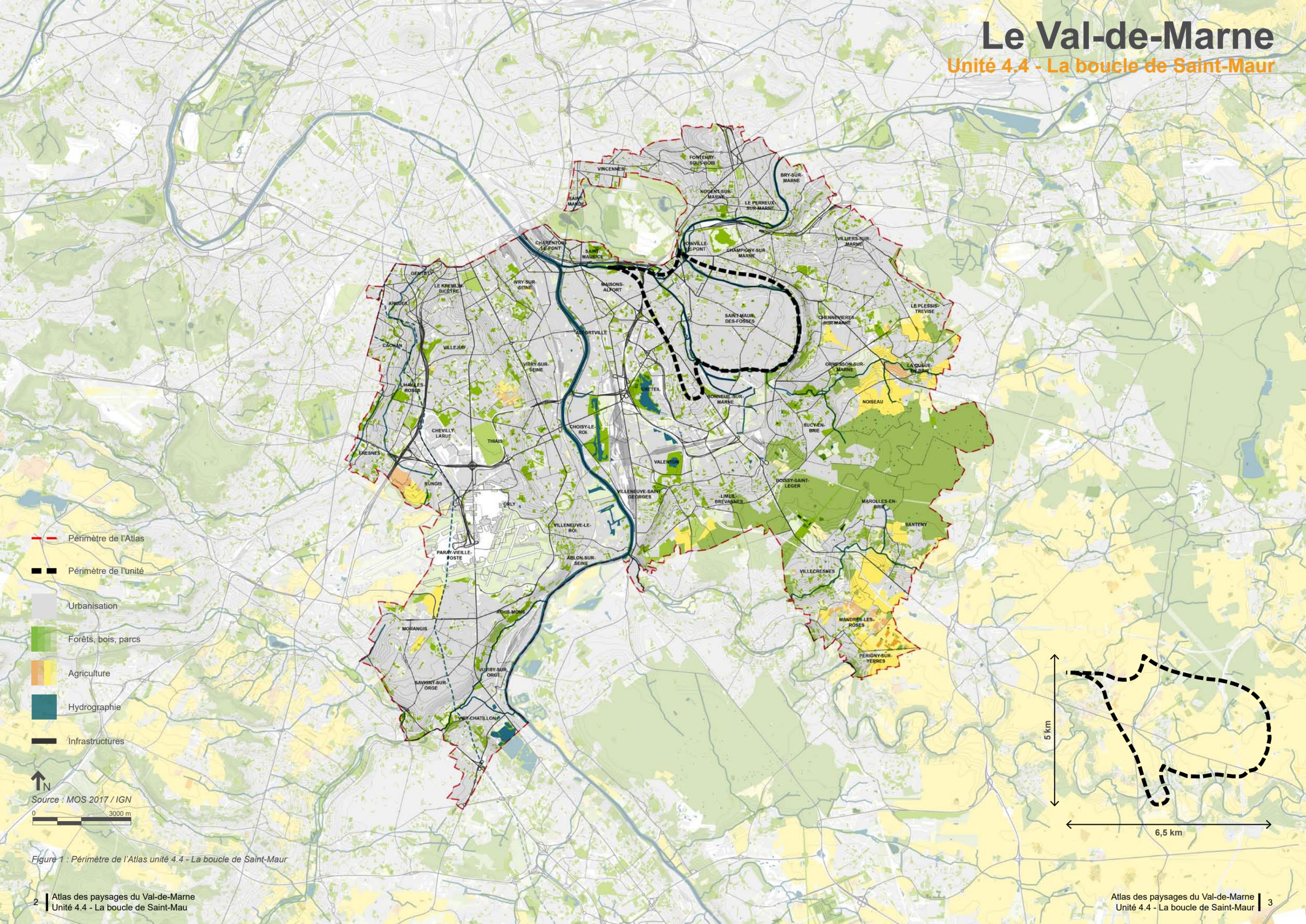
La boucle de Saint-Maur

La dernière boucle de la Marne, au lacet très marqué, cerne presque entièrement la commune de Saint-Maur-des-Fossés, lui donnant l'allure d'une presqu'île. Ponctué de nombreuses îles, le tracé de la Marne propose une succession d'ambiances et de séquences : des rives confidentielles en lien avec les tissus habités, aux rives plus minérales de la plaine industrialo-portuaire de Bonneuil-sur-Marne.

Le relief peu marqué a permis une urbanisation pavillonnaire régulière, organisée en trames rectilignes que seules les courbes du tracé ferroviaire viennent perturber. Ici, les ambiances intimistes, verdoyantes, prédominent et la trame urbaine tournée vers la rivière ouvre des vues sur les coteaux des rives opposées.



5 communes sur l'EPT 10
 Paris Est Marne & Bois
2 communes sur l'EPT 11
 Grand Paris Sud Est Avenir



- - - Périmètre de l'Atlas
- Périmètre de l'unité
- Urbanisation
- Forêts, bois, parcs
- Agriculture
- Hydrographie
- Infrastructures

Source : MOS 2017 / IGN

0 3000 m

Figure 1 : Périmètre de l'Atlas unité 4.4 - La boucle de Saint-Maur



Unité 4.4

La boucle de Saint-Maur

Berges de la Marne :
ripisylves et îles sont
le support d'une nature
remarquable et de
multiples usages

Trame viaire primaire
qui traverse la boucle
dessinant de longues
perspectives

Coteau abrupt, marqué
par une végétation
arborée

Voie ferroviaire de la
grande ceinture autour
de Paris, de transports
et de marchandises

Tissu pavillonnaire
organisé en trame
orthogonale,
ponctué de quelques
immeubles collectifs

Trame viaire
secondaire qui dessert
l'ensemble des tissus
urbains

Ligne ferroviaire
en surplomb
du RER A : une
rupture urbaine
et paysagère

Tour hertzienne de
Chennevières-sur-
Marne, repère urbain et
paysager

Bec de canard de
Bonneuil-sur-Marne :
confluence du Morbras
et de la Marne

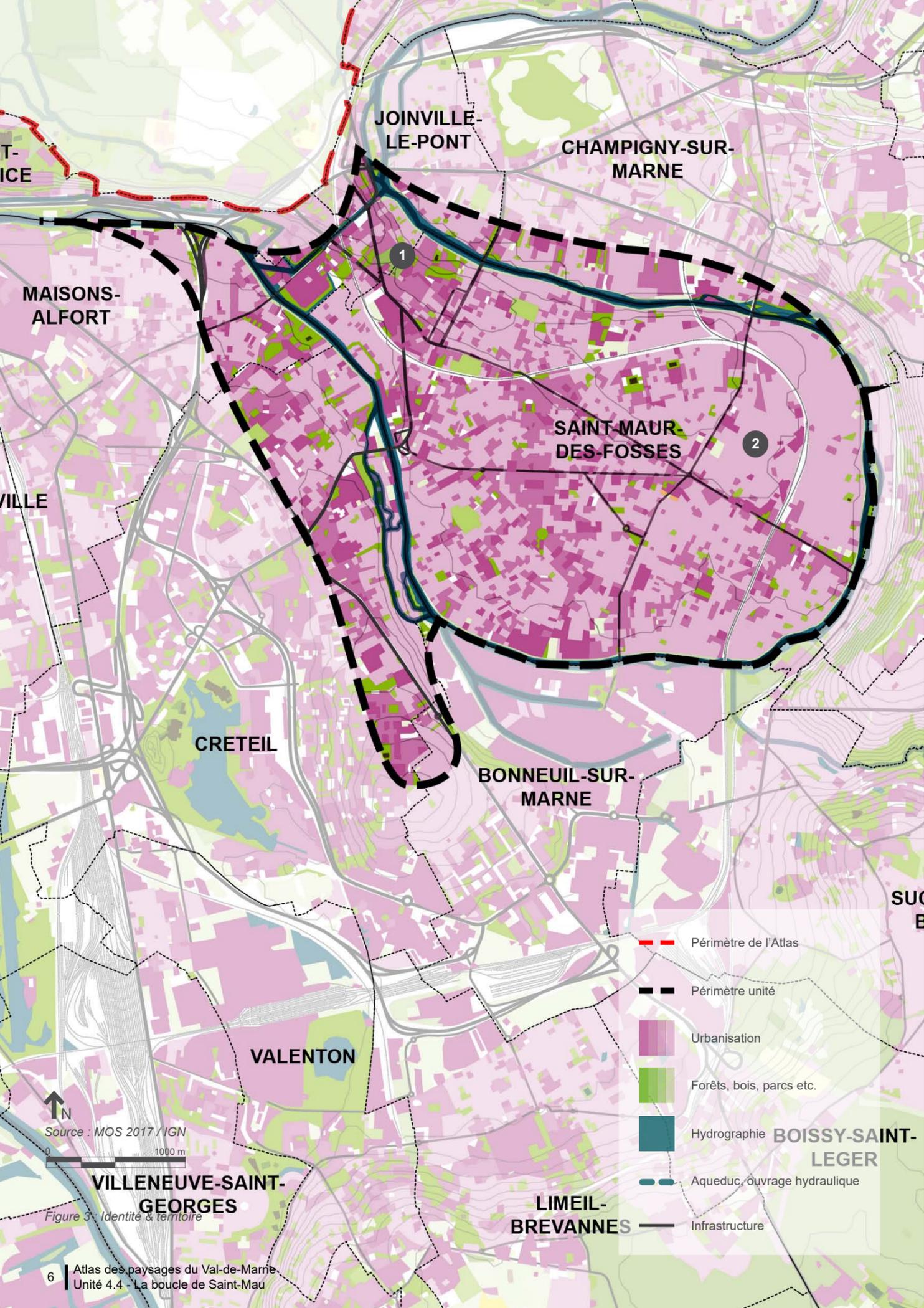
Plateau Briard,
reliquat agricole, zone
d'activités et habitat
pavillonnaire

Îles de la Marne
naturelles ou habitées
qui animent le tracé de
la rivière



UNITE_4.4_STMAUR_F02_eroquis_boucle_St_Maur

Une presque-île pavillonnaire au dessin particulier
Un cours d'eau aux îles verdoyantes



1 Une ancienne plaine marécageuse et un centre historique encore lisible

Longtemps considérée comme dangereuse et inondable, cette plaine basse a d'abord été occupée par l'agriculture. Les terres sablonneuses et incultes étaient utilisées pour faire paître le bétail ou servaient de réserves de chasse. L'habitat s'implante sur les terrasses légèrement surelevées par rapport au niveau de la Marne. De l'abbaye, des anciens domaines agricoles et forestiers, il ne reste que quelques traces perceptibles comme la tour Rabelais, la villa Bourrières ou encore d'anciennes fortifications conservées dans le parc du Parangon appartenant au centre historique de Saint-Maur-des-Fossés. Les rives opposées concaves suivent le même développement, marquées par les ambiances d'évasion champêtres et naturelles que la Marne propose.

Un cours d'eau maîtrisé et une plaine basse entièrement urbanisée

L'ouverture du canal en 1825 allant de Joinville-le-Pont à Saint-Maurice permettra de dévier le parcours sur la boucle et d'économiser près de 13km. Cet ouvrage marque le début du développement urbain de la plaine, rendue plus accessible grâce aux écluses et à ses barrages. Aujourd'hui il est partiellement effacé sous la D148 mais il reste en activité pour les plaisanciers.

Les Parisiens aisés viennent y implanter leurs maisons secondaires (du dimanche), sous la forme de lotissement. Parallèlement, des manœuvriers s'y établissent comme maçons. Ces opérations se généralisent avec l'arrivée du tramway et le développement du chemin de fer. Malgré quelques inondations mémorables (1910 et 1924), la vocation résidentielle et de villégiature se confirme rapidement. Le tissu urbain poursuivra sa densification dans les années 1950-1960 avec l'apparition de quelques secteurs d'habitats collectifs le long des grands axes et dans quelques poches ou espaces restés libres.

2 Un habitat résidentiel pavillonnaire majoritaire

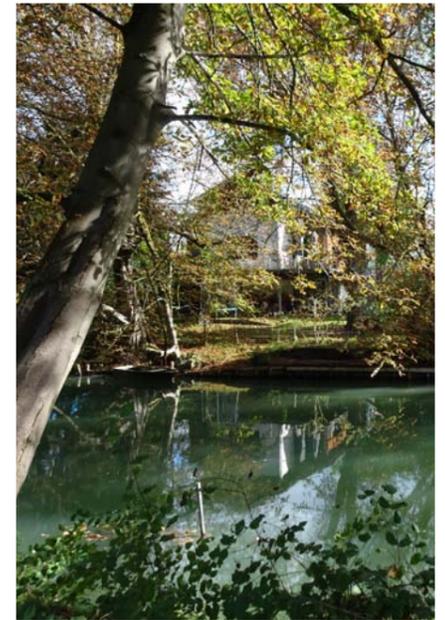
Les dynamiques résidentielles et de villégiatures ont gommé les paysages ruraux et forestiers jusqu'alors présents. En quelques dizaines d'années, la boucle s'est totalement métamorphosée en une mosaïque de banlieues pavillonnaires. Chacun des huit quartiers de la boucle de Saint-Maur possède son caractère, lié soit au lieu d'implantation (par exemple le Quartier du Parc) ou encore au nom du promoteur (Quartier d'Adamville) etc. Ces ambiances pavillonnaires se manifestent par les différents types de maisons (ouvrières, villas résidentielles, bourgeoises, secondaires etc.), par la taille de jardins et des parcelles et par leur rapport à la rue (clôture, haie). L'espace public, souvent dévolu à la circulation, prend une allure de rue jardinée ou de ruelle minérale. Dans un premier temps, ce sont le long des berges, des voies de communication et à proximité des gares que l'habitat se développe. Puis l'étalement urbain se poursuit sur les places restantes, ne laissant que peu de places et de squares. Quelques opérations de logements collectifs complètent ce tissu urbain.

Une relation intime entre habitat et rivière

Cette urbanisation constante s'organise majoritairement avec une trame viaire et pavillonnaire géométrique, héritage du découpage parcellaire des spéculateurs. Cette viabilisation du territoire, parfois de qualité variable, a répondu à une demande de logements de villégiature dans un premier temps (19ème siècle), à un besoin urgent de logements dans les années 1950 puis et à l'exode rural et au baby-boom des années 1970. La grande qualité de ces tissus urbains tient dans la relation étroite qu'elles entretiennent avec la rivière et la présence importante de la végétation des jardins. Le plus souvent aménagées et accessibles à tous, les rives sont parfois privatisées, symbole de cet attrait pour ce cours d'eau. Les berges sont laissées libre d'accès par le code général de la propriété des personnes publiques sur une bande de 3,25m.

Des îles qui conservent un caractère pittoresque

Le percement du canal de Saint-Maur et le barrage à Joinville-le-Pont permettent à cette boucle de s'affranchir des ouvrages de régulation, de navigation et de ses effets normatifs. Il a pour effet de maintenir une certaine ambiance de nature sur ce parcours, et de nombreuses îles et îlots y sont restés « sauvages ». Avec les berges, ils constituent de magnifiques refuges pour la faune et la flore, faisant le bonheur des ornithologues et des peintres amateurs.



Créteil :
Ile de la Guyère

Synthèse

La boucle de Saint-Maur et ses rives en vis-à-vis présentent une image permanente de tissus pavillonnaires à visages multiples. Ils sont orientés vers la rivière avec laquelle ils tissent des liens intimes, parfois jardinés

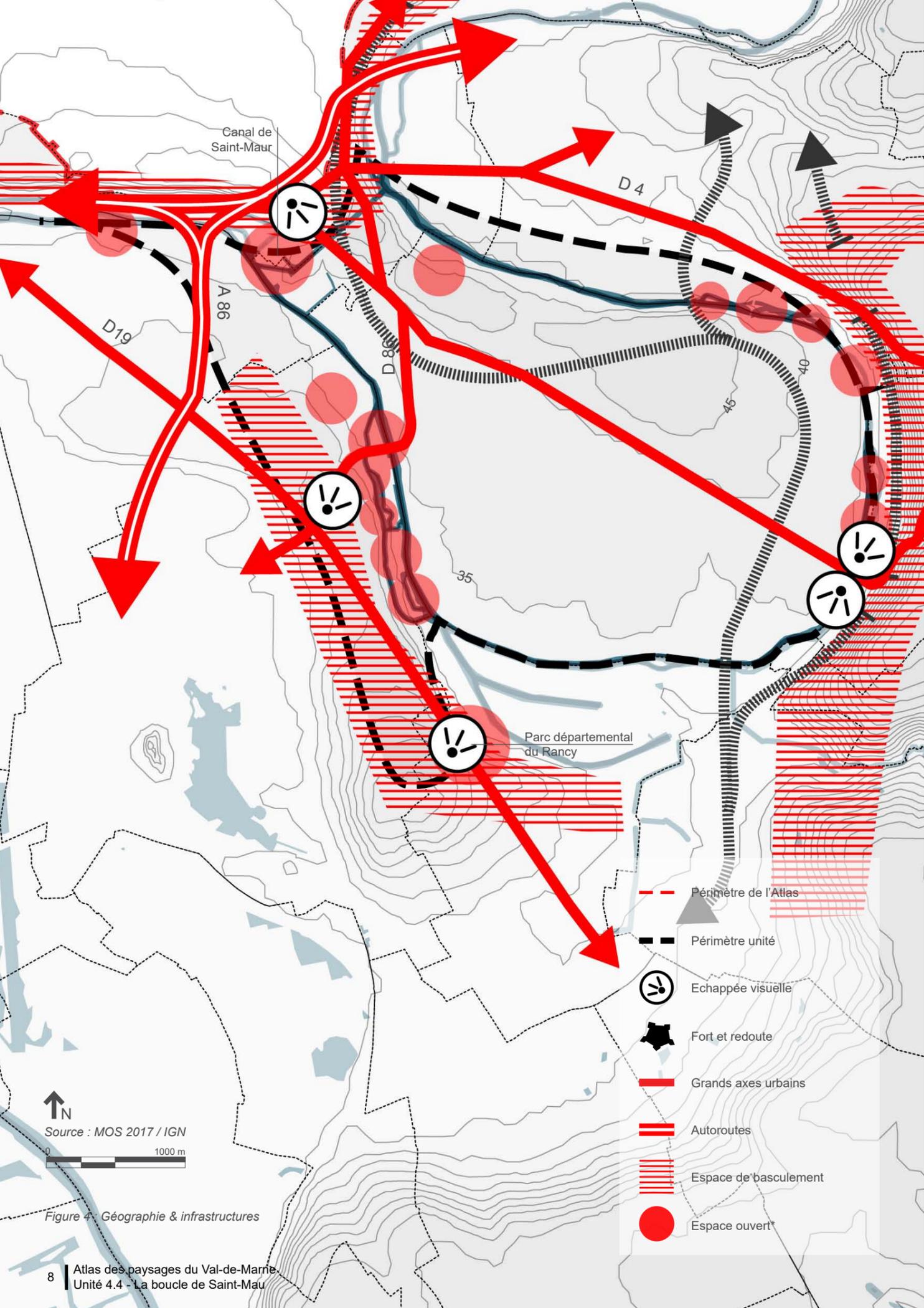
Quelques vues longues sur les coteaux depuis les rues permettent de s'y repérer

Valeurs clés des paysages

Géographie & infrastructures

Une boucle entièrement maîtrisée et habitée

Un tracé convexe qui fédère les aménagements du territoire



Un relief de plaine alluviale encadrée de coteaux

Le territoire de l'unité est composé d'une plaine alluviale basse au relief doux oscillant entre 30m et 50m d'altitude. Circonscrits par la Marne et ses rives, quelques ponts routiers, ferroviaires et piétons franchissent la rivière sur les 13km parcourant la boucle.

Ce paysage est dominé par les coteaux abrupts et boisés de Chennevières-sur-Marne et de Créteil en rive gauche. Des inflexions topographiques à Champigny-sur-Marne, Bonneuil-sur-Marne ou encore à Maisons-Alfort ouvrent des perspectives sur le grand paysage. La butte témoin de Créteil s'efface pour annoncer la confluence entre la Marne et la Seine.

Une trame viaire permanente sur un relief calme et doux

La boucle de Saint-Maur est investie par une nappe pavillonnaire aux formes d'habitats nuancées : une dominante à l'est de grandes villas et à l'ouest de pavillons ouvriers. Cette urbanisation s'est renforcée au fil des époques de construction. Aucune structure viaire majeure ne vient perturber la matrice régulière et le découpage parcellaire systématique.

L'axe de la RD123 devient alternativement «avenue» et «boulevard» et traverse la boucle du nord-ouest au sud-est. La D86, parfois « rue », parfois « avenue », relie la butte de Créteil aux coteaux de Gravelle et remonte vers la butte de Fontenay.

Trans Val de Marne : une rupture dans la ville

Le Trans Val de Marne, qui franchit le pont de Créteil et se poursuit jusqu'à la gare RER de Saint-Maur-Créteil en site propre, génère une surlargeur imperméable, pourvue de barrières infranchissables et forme un obstacle dans la ville.

Des franchissements de taille modeste

Les huit ponts qui enjambent la Marne sur cette unité sont des ouvrages routiers simples. Ils génèrent cependant des rehaussements techniques à chaque rive.

Deux ponts ferroviaires gardent eux aussi un dessin relativement discret. Si la passerelle de la Pie qui rejoint l'île des Ravageurs présente un profil métal relativement fin. Celle de Créteil, en béton est plus ouvragée et moins intégrée.

Des rives surprises et insolites

Largement végétalisés et arborés, les îles et les bords de Marne sont parfois difficiles à distinguer les uns des autres. Les îles non habitées ou peu habitées présentent un caractère plus naturel.

Il arrive de se perdre dans la perception du cours d'eau complexe des gords (bras d'eau) où la rivière se subdivise en créant des ambiances intimistes successives.

Les pavillons et villas au style architectural éclectique, parfois monumental, composent et jouent avec la rivière.

Ils participent à ces ambiances riches et multiples par la diversité des matériaux utilisés : brique, meulière, plâtre, béton, faïence etc. La Marne est ponctuée de ports de plaisance à Joinville-le-Pont, Nogent-sur-Marne, Saint-Maur-des-Fossés et de quelques bateaux logements.

Un canal au tracé tendu

Véritable charnière fluviale, cet ouvrage rectiligne disparaît sous une avenue plantée d'un mail d'arbres de haut jet (D148) pour réapparaître dans une petite darse aux rives difficilement accessibles. Il présente deux visages : une image de canal urbain qui se glisse sous le petit éperon urbanisé de Joinville-le-Pont à l'est, et une ambiance portuaire en redescendant vers la Marne du côté ouest.

Richesses

Des ambiances de bords de Marne pittoresques et des îles insolites
Des franchissements qui révèlent la topographie et l'hydrographie
Une trame viaire secondaire tournée vers l'eau
Des sentes, des promenades, des chemins et des quais le long de l'eau

Faiblesses

Des horizons encombrés dans une trame pavillonnaire continue
Des manques de repères, d'espaces ouverts et de perceptions territoriales dans la ville
Des goulées d'étranglement viaire au droit des franchissements

Problématiques

Des espaces de nature dans la ville continue, espaces de respiration et lieux accessibles

Des grands axes urbains, des ponts sur l'eau, éléments de repère dans le territoire

La Marne, support de continuités douces à toutes les échelles



Joinville-le-Pont : Canal de Saint-Maur

Figure 4 - Géographie & infrastructures

Valeurs clés des paysages Typologies urbaines

Un paysage pavillonnaire et résidentiel omniprésent
Quelques poches denses et des restes de noyaux villageois anciens



1 Saint-Maur-des-Fossés :
L'Église Saint-Nicolas



2 Saint-Maur-des-Fossés :
La mairie



3 Créteil :
Centre-Bourg



4 Saint-Maur-des-Fossés :
Quartier du vieux Saint-Maur



5 Champigny-sur-Marne :
Résidences semi-ouvertes



6 Maisons-Alfort :
Résidences semi-ouvertes



7 Saint-Maur-des-Fossés : Quartier
pavillonnaire de La Varenne



8 Joinville-le-Pont :
Quartiers pavillonnaires



9 Créteil :
Quartiers pavillonnaires



Dans la boucle de Saint-Maur, certains tracés de routes, de domaines et de parcs vers 1850 (Source Carte d'État-Major 1850 - Géoportail) ont été conservés et se retrouvent dans le tracé actuel des rues du quartier «Le Parc»

Figure 5 : Tracés viariers hérités des allées des anciens parcs

Une ambiance pavillonnaire singulière, composée de huit «villages»

Le parcellaire que l'on retrouve sur le territoire est le résultat d'un même processus d'urbanisme : le lotissement. Il a été mis en œuvre pendant plus d'un siècle et donne une certaine régularité au tissu urbain. Ici, le morcellement de terrains ruraux vendus est le support de découpage parcellaire et de constructions nouvelles. L'habitat individuel résulte de vastes opérations immobilières de grande ampleur (habitat et réseau viaire) et garde en mémoire le nom des bâtisseurs (toponyme des rues et des quartiers).

Dans cette typomorphologie* régulière, caractéristique de la Boucle de Saint-Maur-des-Fossés, huit quartiers se juxtaposent : on distingue des «villages» pavillonnaires à Saint-Maur-des-Fossés et en bords de Marne à Champigny-sur-Marne, Créteil et Maisons-Alfort, des noyaux plus constitués à Saint-Maurice, Joinville-le-Pont et sur les hauteurs de Créteil comme sur le pied de coteau à Chennevières-sur-Marne.

Des noyaux plus anciens

(Photographies n° 1, 2, 3 et 4)
L'implantation d'anciens villages, de hameaux et de domaines est encore perceptible dans les tissus recomposés.

À l'intérieur de la boucle (rive droite) on trouve :

- Le vieux Saint-Maur sur la petite terrasse alluviale composé de la place d'Armes, du lycée Teilhard-de-Chardin, et des ruines de l'abbaye
- L'ancien parc du domaine de Saint-Maur dont le tracé des grandes avenues a été conservé dans la trame urbaine
- La Varenne Saint-Hilaire qui a conservé quelques tracés en étoile et une forme d'indépendance historique (Saint-Maur et Saint-Hilaire sont deux villages séparés jusqu'à la fin du 18ème siècle).

À l'extérieur de la boucle (rive gauche) :

- le vieux Créteil sur sa butte,
- l'ancien bourg de Champigny-sur-Marne à flanc de coteau et Bonneuil-sur-Marne.

Un tissu pavillonnaire continu

(Photographies n° 7, 8 et 9)
L'urbanisation de la boucle de la Marne et de ses rives obéit aux règles presque exclusivement de l'urbanisme en lotissement. Les chemins de fer, les tramways, le développement des transports permettent de s'éloigner des centres historiques. Cet esprit de cité diffuse correspond à la périurbanisation qui s'est développée ici dès le début du 19ème siècle, pour couvrir la quasi-totalité du territoire dès 1950.

L'organisation urbaine s'appuie sur une trame orthogonale qui butte sur la Marne quelle que soit la rive urbanisée. Le tracé viaire est accompagné d'alignements d'arbres quand il est structurant. Il est composé de petites rues étroites et régulières qui convergent vers l'eau et offrent à leurs débouchés de larges vues sur les coteaux des rives opposées.

Dans le tissu pavillonnaire, on retrouve un dispositif urbain commun composé de voies d'accès, de jardins arrières importants, de maisons de banlieue et de jardinets en façade. Les espaces jardinés sont plantés d'arbres, d'arbrisseaux et de haies qui confèrent à ces quartiers un caractère jardiné.

Certaines rues sont réduites à une simple voie de circulation aux trottoirs restreints alors que d'autres y accueillent systématiquement des arbres taillés et maintenus en taille moyenne (même si ce sont des essences de grand développement).

Depuis le haut de la butte de Créteil (en haut des ruelles) et depuis le rebord du coteau de Gravelle, quelques longues vues furtives permettent d'embrasser une partie du territoire sans parvenir à donner des repères.

Des espaces urbains fermés

Dans cette grande nappe urbaine pavillonnaire, peu de places est laissée aux grands espaces ouverts et aux parcs. Les derniers fonciers ferroviaires font l'objet de requalifications urbaines ou du Grand Paris Express. Seuls le port de plaisance à la sortie du Canal de Saint-Maur et l'usine de traitement des eaux de Paris à Joinville-le-Pont présentent une dilatation urbaine importante.

Quelques résidences semi-ouvertes

(Photographies n° 5 et 6)
Dans ce tissu pavillonnaire constant, quelques ensembles d'immeubles discontinus viennent rompre la composition urbaine. Généralement, ils sont insérés dans les quadrillages viaires ou au droit des axes structurants. On les retrouve également implantés le long des lignes de chemin de fer, au bord du canal de Saint-Maur, le long de la Marne en face ou sur les hauteurs de la butte de Créteil. Ces poches peinent souvent à prolonger les ambiances jardinées des tissus alentours.

Aucune logique d'implantation particulière ne transparaît dans la disposition de ces ensembles si ce n'est qu'elles résultent des opportunités foncières dans les parcelles restantes de la ville.

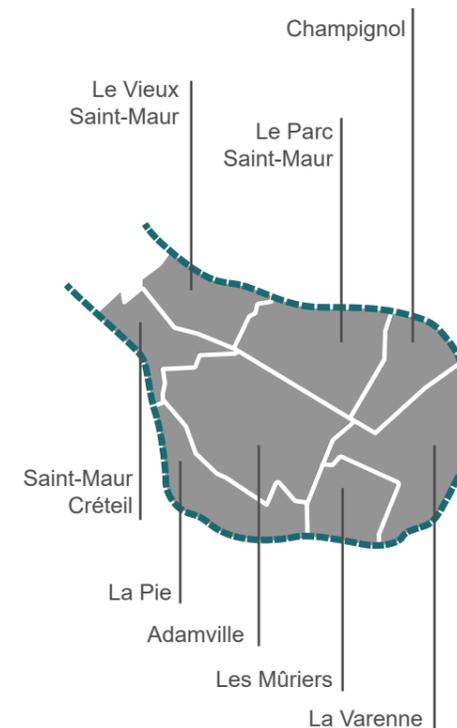
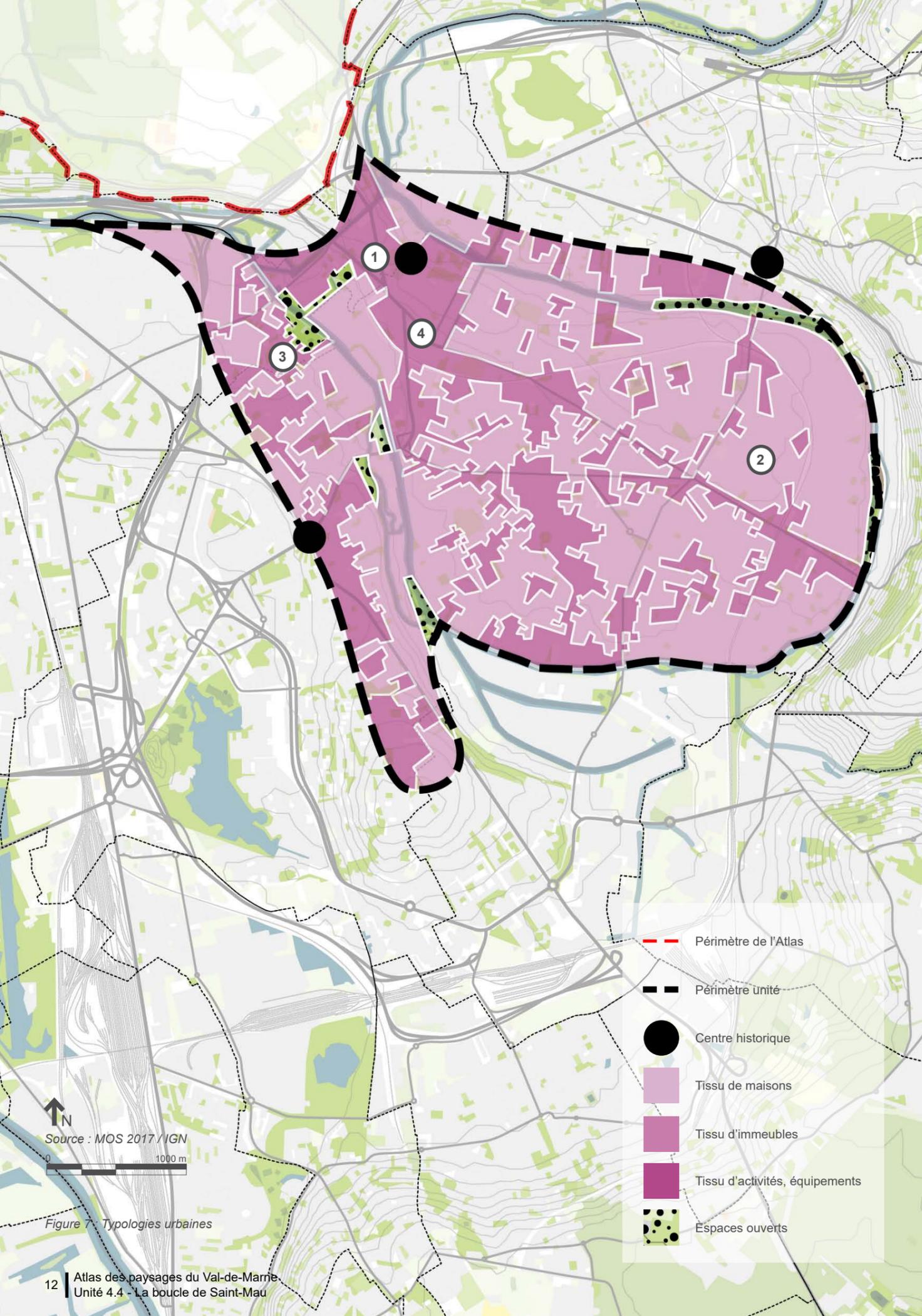


Figure 6 : Schéma simplifié des huit quartiers de Saint-Maur-des-Fossés

Valeurs clés des paysages Typomorphologie*

Un paysage pavillonnaire et résidentiel omniprésent



1

1- Tissus anciens hérités du passé agricole, composés :
- d'anciens hameaux
- de centres-bourgs anciens et noyaux villageois



2

2- Tissus de maisons individuelles, composés :
- de quartiers pavillonnaires en bande et tramée
- de maisons groupées et accolées
- de résidences privées



3

3- Tissus d'immeubles et de bâtiments discontinus, composés :
- de résidences semi-ouvertes
- de cités-jardins



4

4- Tissus de continuum bâti constituant l'espace public, composés :
- d'ensembles d'immeubles ordonnancés

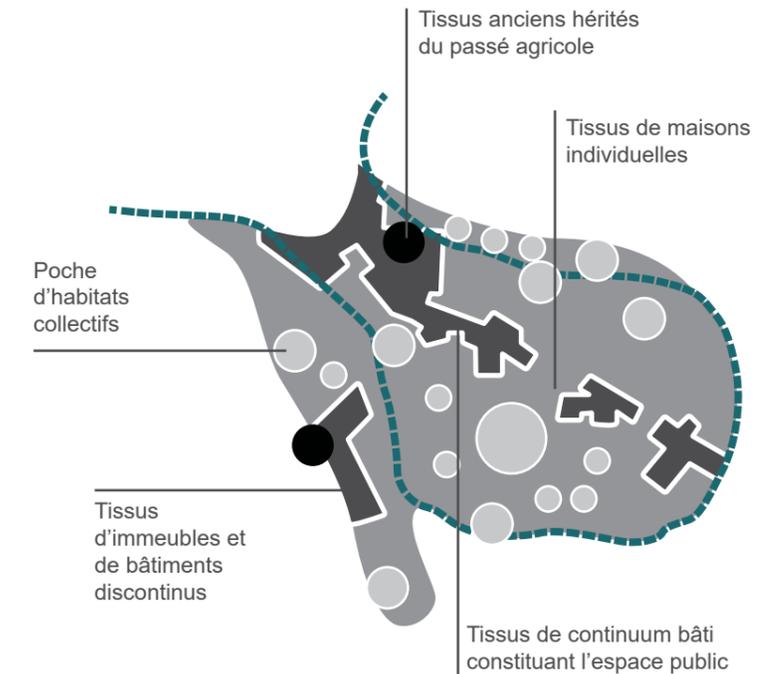


Figure 8 : Schéma simplifié des typomorphologies*

Les habitations dans la boucle de la Marne sont essentiellement composées de maisons, de villas et de pavillons de banlieue. Diverses formes urbaines viennent parfois ponctuer la ville continue, toujours insérées dans la trame systématique des rues. L'harmonie qui s'en dégage s'appuie sur :
- une organisation de la trame habitée orientée vers la Marne qui conforte la relation de la ville avec l'eau,
- des hauteurs de bâtis généralement homogènes,
- des immeubles de logements collectifs et équipements ordonnancés qui ne bouleversent pas (ou peu) la trame urbaine.

Richesses

Des trames urbaines réversibles
Des noyaux villageois et anciens perceptibles, des centralités avec une diversité d'ambiances
Un tissu tourné vers l'eau et une échelle domestique des tissus urbains le long de la Marne

Faiblesses

Un manque de centralités structurantes urbaines à l'échelle de la boucle
Une mixité des formes urbaines qui fait défaut
Une trame citadine laissant peu de places aux espaces ouverts

Problématiques

Des bords de Marne et des îles habitées, identité offrant une diversité d'ambiances

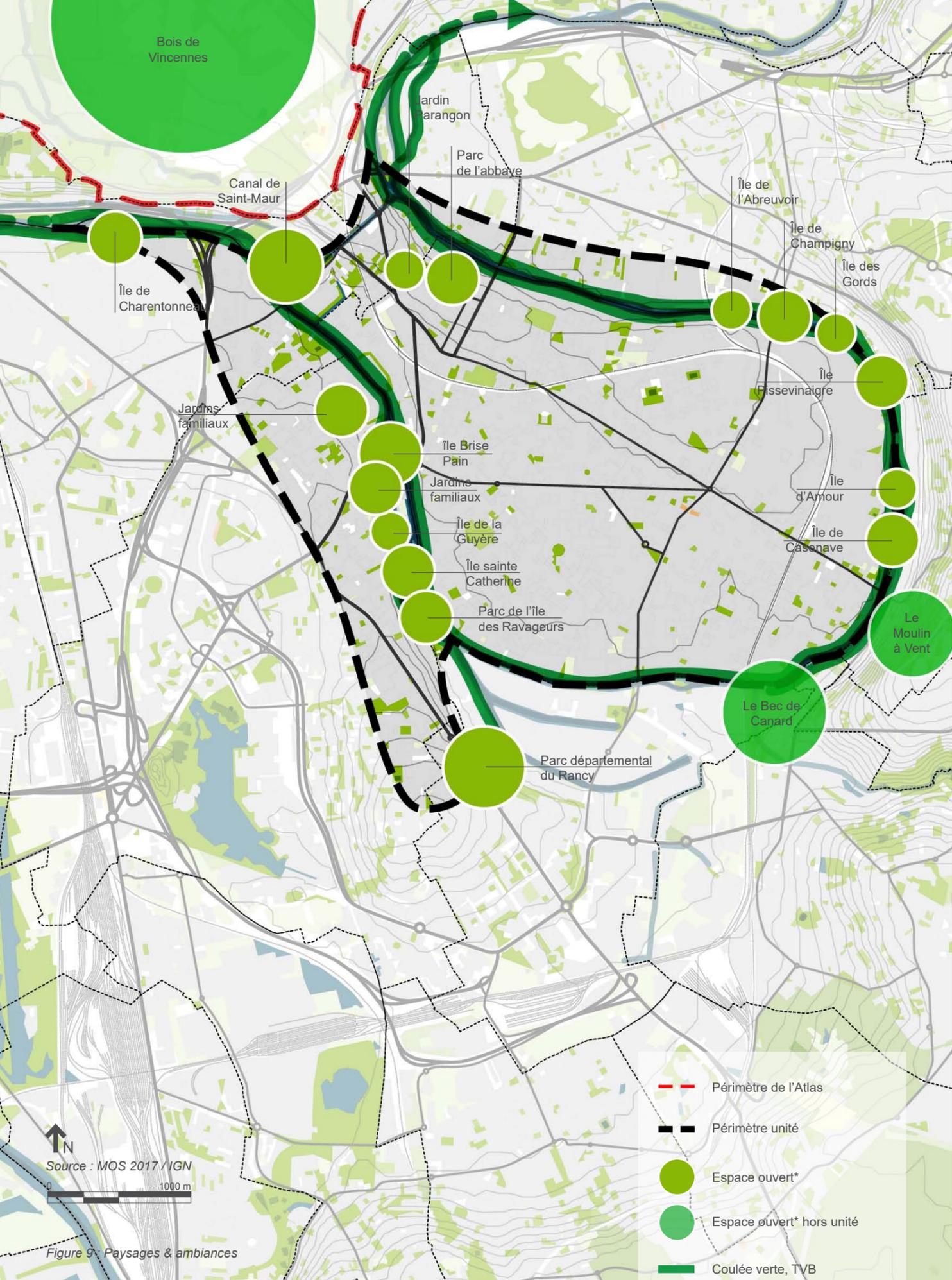
Des espaces publics ouverts (place, esplanade, parvis)

Des identités propres à chaque quartier à préserver

Valeurs clés des paysages

Paysages & ambiances

Une strate arborée systématique présente dans l'ensemble du tissu urbain
Des parcs, des squares et des jardins en arrière-plan



La Marne aux rives arborées

Les 13km de rivière qui contournent la boucle de Saint-Maur offrent un cadre singulier en toile de fond, à l'image d'un corridor de nature. Une quinzaine d'îles viennent ponctuer et animer ce lacet où diverses ambiances se succèdent :

- les alignements d'arbres sur les quais se diffusent dans l'espace public et compensent l'absence de grands sujets
- les perrés, les barrières en béton, les murs anti-crue, les quais surélevés etc. sont accompagnés par une végétation arborée
- les talus et promenades sont ponctués de bosquets d'arbres et d'arbustes
- le passage des ouvrages routiers qui artificialisent et minéralisent le cours d'eau.

Des îles romantiques

Les îles conservent des rives plus douces, habillées de ripisylve qui trouble leur lecture, leur appréhension. Certaines sont habitées et ont perdu leur statut insulaire. De cette façon, elles sont en quelque sorte insérées dans la vie urbaine au même titre que la rivière.

De nombreux îles et îlots sont restés sauvages et constituent de magnifiques refuges pour la faune et la flore. Le jeu de petits bras d'eau et de gords créent des ambiances intimistes où la végétation s'exprime de façon plus libre.

Toutes les îles sont protégées dont trois sont classées « Réserve Naturelle Départementale des îles de la Marne ». Ces trois dernières sont à dominante naturelle et possèdent une richesse floristique dense avec la présence de plantes rares. Elles sont interdites au public, mais il est possible de les découvrir par la Marne en canoë, en kayak ou en bateau.

L'arbre en ville

Dans l'ensemble des quartiers pavillonnaires de l'unité, l'arbre est constamment présent et donne une impression générale d'être dans un parc habité. Sur l'espace public, on le retrouve principalement en alignement et en forme libre le long des berges et des axes principaux, alors qu'il est plutôt taillé en rideau dans les rues.

Dans les ruelles plus étroites et plus minérales, les quelques grands sujets des jardins débordent sur l'espace public et jouent un rôle important dans l'ambiance résidentielle de ces tissus urbains.

Quelle que soit son implantation, l'arbre reste ici un patrimoine commun à ce territoire et contribue à la qualité paysagère et jardinée du territoire de la boucle de Saint-Maur.

Les parcs, squares et jardins

Parsemée de petits espaces végétalisés, la ville compte bon nombre de petits squares, de jardins publics, de placettes et espaces végétalisés faisant office de ronds-points et de promenades fortement végétalisées. Bien souvent entourés de murs, de grilles et autres grillages.

Ces petits lieux de nature en ville ne sont pas en lien direct ni ne se prolongent dans les espaces publics. De taille modeste ils participent tout de même à la qualité du cadre de vie.

Des parcs et des bois anciennement présents sur le territoire, il ne reste que le vocabulaire de l'alignement d'arbres, quelques murs ou encore un tracé en étoile hérité d'un carrefour de chasse, ou encore d'anciens parcs de villas.



Saint-Maur-des-Fossés : Bords de Marne

Richesses

Un parcours de la Marne en lacet dans cette dernière boucle fortement végétalisée, bucolique et paradoxalement très habitée. La présence de l'arbre et une ambiance de parc habité en lien avec l'esprit des lieux. Quelques jardins familiaux qui animent la vie de quartier.

Faiblesses

Des parcs, des squares et des jardins peu reliés à la ville. Une grande majorité des espaces publics dévolus à la voiture.

Problématiques

L'arbre, quelle que soit sa disposition (alignement, isolé, en espace privé) à considérer comme patrimoine et support d'une trame verte et de biodiversité.

Une requalification urbaine, une ouverture et une mise en réseau des espaces de nature.

Valeurs clés des paysages

Nature & végétation

Un patrimoine arboré qui maille le territoire
Des trames vertes dans la ville et sur les berges

La nature sur la boucle de Saint-Maur : des trames et des continuités d'arbres

Les espaces publics de ce territoire sont le support d'un patrimoine arboré, qu'il soit en alignement, en masse (boisement, bosquet), en bord de rive, dans les parcs, dans les squares ou dans les jardins.

Sur les deux grands axes principaux (RD86 et RD123), l'alignement de grands sujets en forme libre accompagne et structure l'espace public. Il conforte le caractère urbain de ces artères routières, normées et très minéralisées. Il peine parfois à trouver place dans la ville. Dans la grande majorité des rues, le dispositif de plantation en mail taillé et quelquefois en forme libre reprend le vocabulaire des allées paysagères et confère à cette unité une ambiance de parc habité.

De façon plus anecdotique, sur les abords des voies ferrées, il est présent sur des ourlets boisés qui mettent à distance les habitants des infrastructures.

Dans les parcs et jardins publics, l'arbre et une strate plus basse et plus variée (plutôt horticole) ponctuent et cadrent les espaces ouverts et parfois jardinés.

Dans les rues pavillonnaires plus minérales où le vivant trouve difficilement place, les plantations des jardins privés prennent le relais (haies, arbres en forme libre etc.) et assurent une présence importante de la végétation dans la ville.

Quelle place donner à la nature dans la ville sur la boucle de Saint-Maur ?

La présence de l'eau, image emblématique de ce territoire, constitue avec ses berges et ses îles le motif paysager identitaire de cette unité.

Sur l'ensemble de la boucle et de ses rives et quelle que soit sa forme, l'arbre y joue un rôle majeur. Sa présence doit être confortée et privilégiée. Cette trame arborée participe au développement de la biodiversité comme acteur citoyen du cadre de vie. Elle contribue à réduire les effets d'îlots de chaleur au même titre que les espaces jardinés privatifs.

Ici encore, la strate arborée (et fructifiée dans les parcs) doit être considérée comme élément incontournable et patrimonial dans toutes les échelles d'intervention et de planification, notamment :

- les ripisylves des bords de la Marne
- l'alignement urbain à l'échelle des quartiers (indépendamment des limites communales), de l'avenue, du boulevard, de la rue
- le mail d'arbres, vocabulaire paysager du parc adapté aux rues
- l'échelle des parcs et jardins urbains, et des squares
- l'échelle jardinée de l'habitat individuel

Chaque espace a sa place et son rôle pour contribuer activement à la qualité urbaine du cadre de vie.

Stratégie de mise en oeuvre

Dans la boucle de Saint-Maur, les continuités arborées et les masses boisées habillent et trament le territoire urbanisé. L'arbre de haut jet y est majoritairement représenté et joue un rôle essentiel dans la qualité qu'il apporte : il mérite d'être mis en valeur et de servir de composante essentielle à la qualité des paysages urbains et du cadre de vie.

Un projet de paysage et de biodiversité urbaine est essentiel à mettre en oeuvre pour une mise en réseau et devra étudier :

- le répertoriage et la qualification des arbres existants (inventaire) et de la biodiversité en place ;
- la prise en compte des continuités écologiques (trame verte, coulée verte le long de la Marne) et leur mise en réseau dans la ville
- la cohabitation intime qui existe entre l'habitat et la Marne
- la reconquête des espaces publics dans tous les quartiers d'habitation pour y conforter la nature et les usages associés
- les coutures urbaines entre les différents quartiers en cherchant à conforter la nature dans l'espace public urbain.

Les limites, les franges et les lisières sont des espaces de transition et de médiation pour une harmonisation paysagère et une diffusion de la trame verte.



Saint-Maur-des-Fossés :
Talus boisés de la voie ferrée

Richesses

Un peuplement d'arbres constant dans les tissus urbains, trame de biodiversité en ville
Des rives accessibles aux usages doux et des îles verdoyantes
Des espaces de nature disséminés dans la ville qui se diffusent depuis les bords de Marne

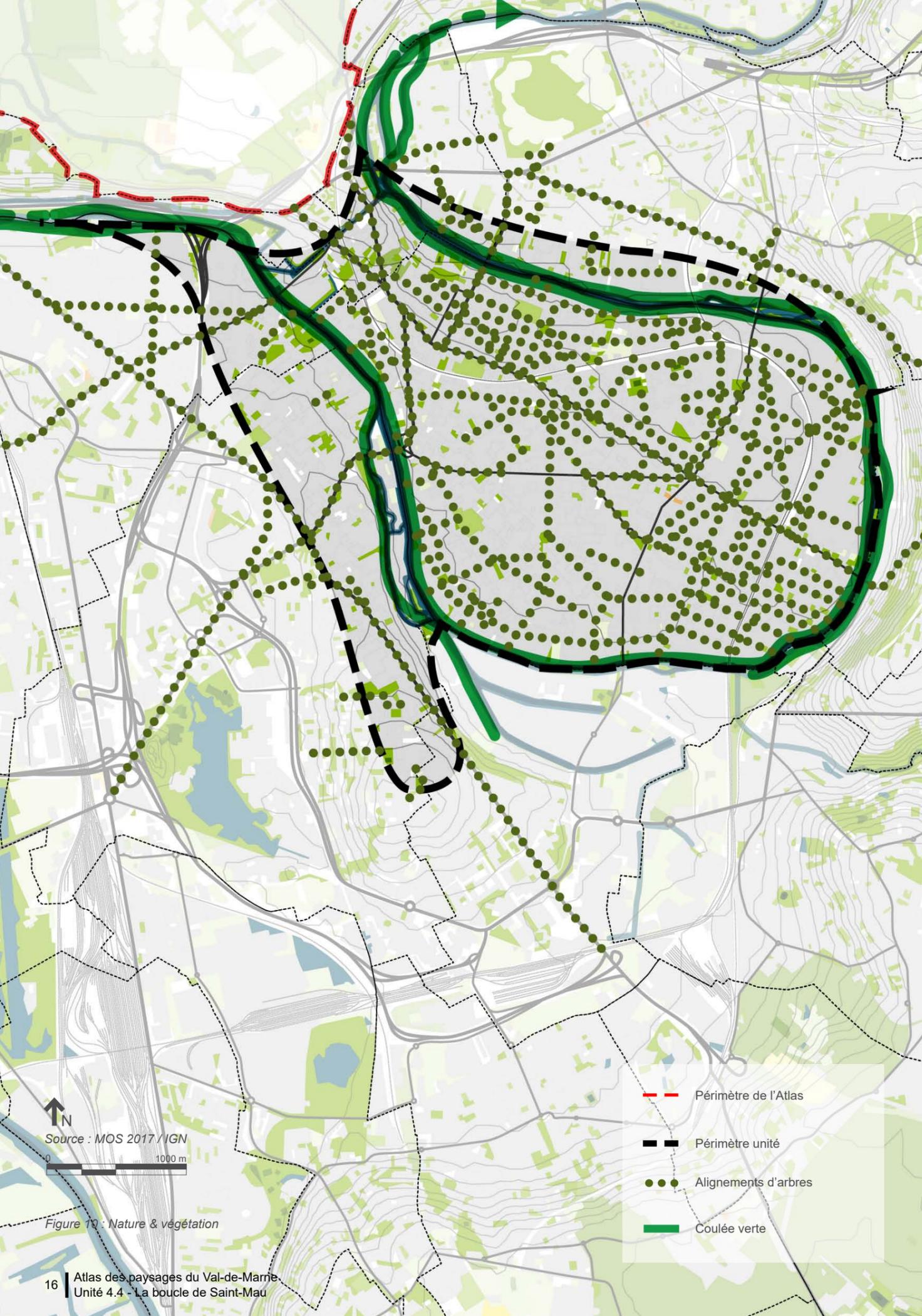
Faiblesses

La petite taille des espaces de nature enclavés
Des espaces publics minéralisés, imperméabilisés et dédiés à la voiture
Une uniformité et une monotonie des espaces de nature

Problématiques

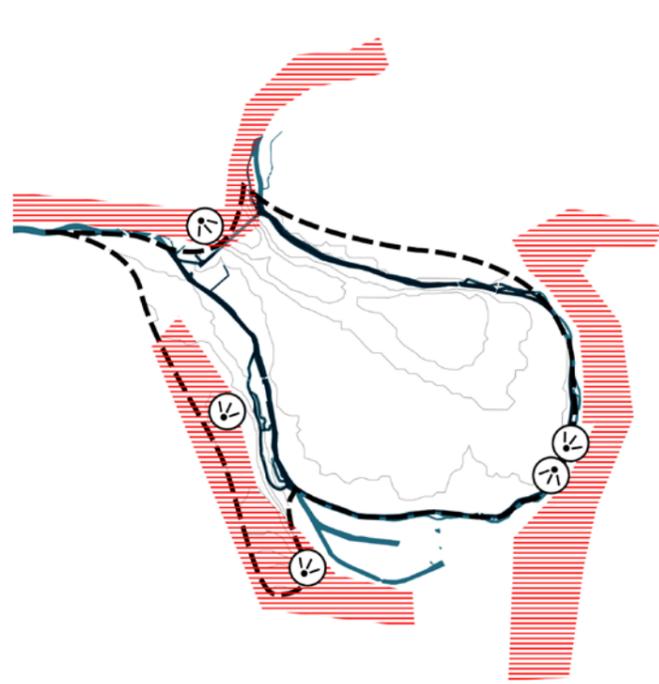
Un paysage d'ensemble pour développer la biodiversité dans la ville à l'échelle de la boucle de Saint-Maur en poursuivant la stratégie de désimpermeabilisation

Une présence végétale généreuse à valoriser
La légitimité des espaces libres, verts et paysagers dans la ville pavillonnaire





60% **espace artificialisé** tendance d'évolution +0,2%
 33% **espace libre** tendance d'évolution -0,2%
 7% **espace naturel** tendance d'évolution -0,2%
 0% **espace agricole** tendance d'évolution -65%

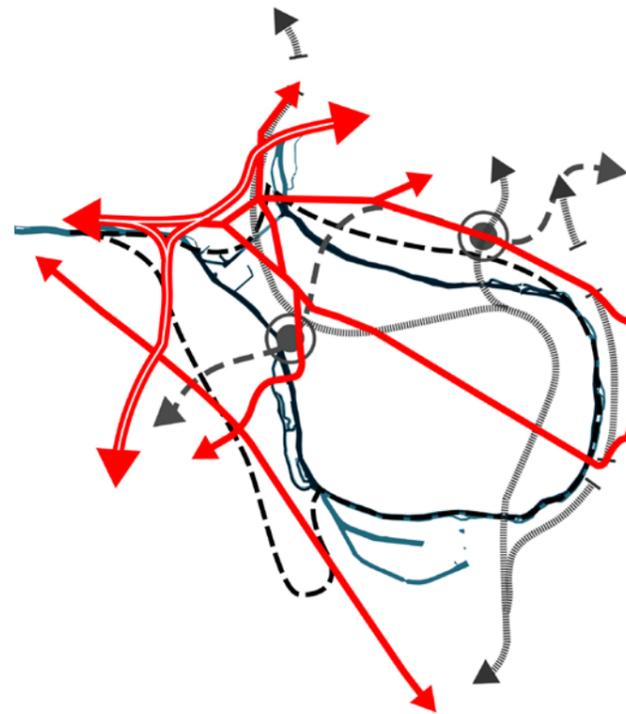


↑N
 Point de vue
 Basculement topographique
 Hydrographie

Figure 11 : Socle géographique

Des repères géographiques de compréhension du territoire

- Maintenir et valoriser les échappées visuelles depuis les quartiers pavillonnaires vers la Marne et ses coteaux.



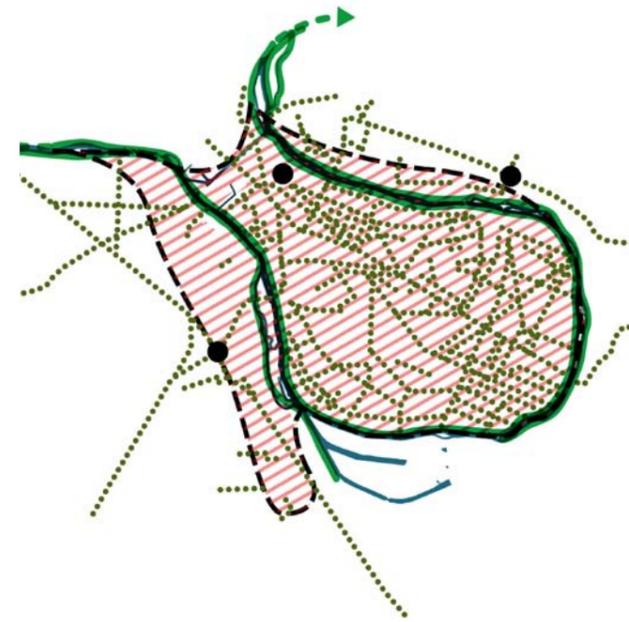
↑N
 Axe ferroviaire
 Axe viaire
 Grand Paris Express

Figure 12 : Axes de composition

Un projet commun autour de la D123, de la N19 et des berges de la Marne

- Établir une stratégie d'unification paysagère et urbaine pour transformer et qualifier les axes majeurs D123 et N19. Exemple : installation d'une continuité végétale, harmonisation d'un front bâti sur rue etc.

- Conforter les continuités de déplacements doux et actifs le long de la Marne, parc linéaire en lien avec le maillage urbain (typologies variées) et axe de découverte privilégié du territoire.



↑N
 Centre ancien
 urbanisation

Figure 13 : Espaces urbains

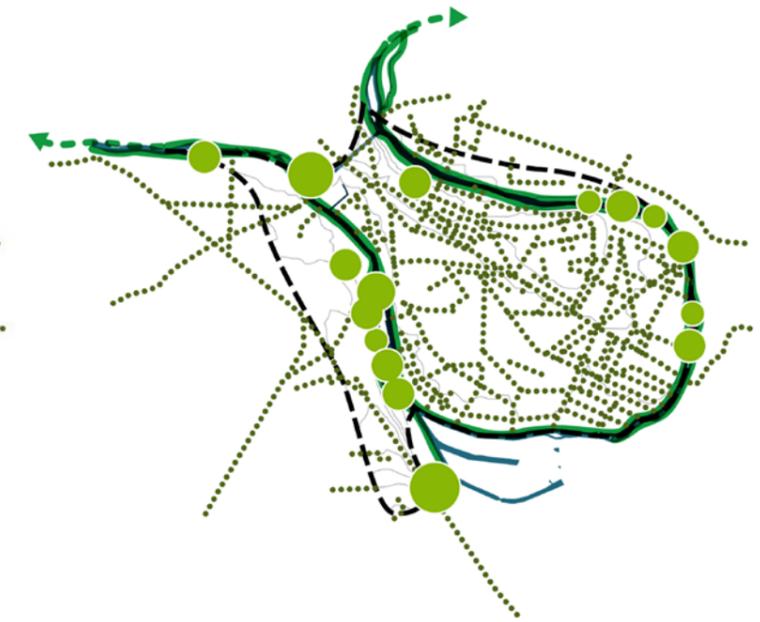
Un maillage vert, support de continuités douces dans les tissus urbains

- Valoriser les ambiances des quartiers pavillonnaires par la prise en compte de leurs spécificités urbaines et paysagères respectives (architectures, implantations, matériaux, formes, proportions, limites, place de la voiture et du piéton, échappées visuelles vers la Marne).

- Renforcer les dispositifs de végétation en lien avec les différentes typologies de tissus urbains comme singularité paysagère des lieux (inventaire des palettes végétales, actions de sensibilisation sur la valeur du patrimoine naturel et architectural, gestion du patrimoine arboré dans le temps etc.).

- Consolider la nature existante et renforcer la présence des arbres en ville, en pleine terre, quels que soient les tissus urbains et le foncier (privé ou public) comme vocabulaire paysager spécifique (charte de bonnes pratiques, sols vivants et perméabilisation, îlot de fraîcheur, gestion des eaux pluviales etc.).

Quatre enjeux majeurs Porteurs de projet



↑N
 Espaces ouverts*
 Coulée verte
 Alignements d'arbres

Figure 14 : Espaces paysagers

Les rives de la Marne, ses îles et le canal de Saint-Maur, composantes territoriales

- Pérenniser la relation entre les bords de Marne et les quartiers d'habitations proches en s'appuyant sur les espaces publics le long de la rivière (promenades aménagées, épaisseurs paysagères, ripisylves etc.).

- Construire un réseau de continuités paysagères, modes de déplacements (doux / actifs) entre la Marne et les axes structurants (D123 et N19), pour irriguer l'ensemble de la boucle du territoire.

L'index des figures répertorie l'ensemble des illustrations. Chaque figure est numérotée, nommée et référencée par page.

P2

- Figure 1 : Périmètre de l'Atlas
unité 4.4 - La boucle de Saint-Maur

P4

- Figure 2 : Croquis unité 4.4 - La
boucle de Saint-Maur

P6

- Figure 3 : Identité & territoire

P8

- Figure 4 : Géographie &
infrastructures

P10

- Figure 5 : Tracés viaires hérités des
allées des anciens parcs

P11

- Figure 6 : Schéma simplifié des
huits quartiers de Saint-Maur-des-
Fossés

P12

- Figure 7 : Typologies urbaines

P13

- Figure 8 : Schéma simplifié des
typomorphologies*

P14

- Figure 9 : Paysages & ambiances

P16

- Figure 10 : Nature & végétation

P20

- Figure 11 : Socle géographique
- Figure 12 : Axes de composition

P21

- Figure 12 : Espaces urbains
- Figure 14 : Espaces paysagers



ATLAS DES PAYSAGES VAL DE MARNE

Version numérique
Dépôt légal : Mai 2024
N°ISBN : 978-2-11-172439-6